

(4)

(N° 66.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 15 JUIN 1881.

Rapport des Commissions réunies de l'Intérieur et des Finances, chargées d'examiner le Projet de Loi allouant des crédits supplémentaires au Département de l'Intérieur.

(Voir les Nos 90 et 110, session 1880-1881, de la Chambre des Représentants,
et 64, même session, du Sénat.)

Présents : MM. le Baron DE SÉLYS LONGCHAMPS, Président, LAUREUX,
DEVADDER, LAMMENS, BONNET, COLLET et BISCHOFFSHEIM, Rapporteur.

MESSIEURS,

Vos Commissions des Finances et de l'Intérieur, se ralliant en tous points à l'appréciation du Projet de Loi exposée dans le rapport de la Section centrale de la Chambre des Représentants, a l'honneur de vous proposer, à l'unanimité de ses membres présents, l'adoption du Projet de Loi, projet voté par la Chambre des Représentants, à l'unanimité des membres présents.

Le Rapporteur,
J.-R. BISCHOFFSHEIM.

Le Président,
EDM. DE SÉLYS LONGCHAMPS.